

Les surfers de Malibu méritent-ils le revenu universel ?

 bibliobs.nouvelobs.com/idees/20170102.OBS3284/les-surfers-de-malibu-meritent-ils-le-revenu-universel.html

Pascal Riché

Quiconque s'intéresse au débat sur le revenu universel doit connaître la controverse des surfers de Malibu. Ils ont fait leur apparition dans la philosophie politique un matin de novembre 1987, dans la salle à manger d'un hôtel du quartier latin.

Philippe Van Parijs, **principal «penseur»** contemporain du revenu inconditionnel, est alors l'invité d'un colloque à Paris, à l'occasion de la traduction française par le Seuil de la «Théorie de la justice», que John Rawls a écrite en 1971. Alors âgé de 36 ans, Van Parijs se passionne depuis des années pour l'oeuvre de Rawls, de 30 ans son aîné: il a monté à l'université de Louvain le premier séminaire francophone sur celle-ci.

Rawls, dans «Théorie de la justice», défend l'idée que les sociétés doivent assurer une bonne répartition des avantages et des charges de chacun, et notamment de ce qu'il appelle les «*biens premiers*»: santé, libertés, revenus, avantages socio-économiques... Les inégalités sont tolérables dans la mesure où elles profitent au plus défavorisés. Il se fait l'avocat d'un «minimum social» qui peut prendre la forme d'un impôt négatif sur le revenu.

Les intervenants étrangers du colloque parisien sont logés à l'Hôtel des Grands hommes, à côté du Panthéon. Rawls et Van Parijs sont tous deux lève-tôt: le second ose aborder le premier dans la salle du petit déjeuner. «*J'étais comme un gamin*», se souvient Van Parijs.

Il est venu à Paris défendre l'idée que la théorie de la justice de Rawls justifie, plus que l'impôt négatif, une allocation inconditionnelle aussi élevée que possible. Mais à sa grande surprise, l'Américain repousse l'idée: «*Si vous choisissez de vivre en faisant du surf à Malibu toute la journée, pourquoi la société devrait-elle vous nourrir?*»

Ebranlé, Van Parijs va travailler sur le sujet et, tout en s'appuyant sur les travaux de Rawls, défendre l'idée d'une approche libérale égalitaire «pure»: la société doit respecter, sans préjugés, les conceptions de chacun de ce que peut être une «vie bonne». Suggérer que le travail est prioritaire est antilibéral. Il en fera le thème d'une conférence, dont le titre de la version écrite est un clin d'oeil à leur conversation à l'Hôtel des grands hommes: «*Why surfers should be fed?*», Pourquoi les surfers devraient-ils être nourris? «*L'image du surfeur est frappante et amusante, mais passer pour leur avocat m'embête un peu*», s'amuse Van Parijs. Par dérive métonymique le «surfer» est devenu un concept de **philosophie** politique: il désigne toute personne qui, par choix, renonce à toute participation à la société.

Un "surplus social" à redistribuer à tous ?

Pour Van Parijs et les «neutralistes», le revenu universel doit procurer une plus grande liberté aux personnes dans leurs choix. S'ils estiment que leur vie doit passer par le surf, personne n'a à en juger.

Le Belge n'a jamais convaincu Rawls qui, s'il n'était pas foncièrement hostile à l'allocation universelle dans certaines circonstances, préférerait des systèmes de subventions à l'emploi, comme la «prime à l'emploi» française. Car pour lui, la justice repose avant tout sur un contrat entre des individus qui «coopèrent». Le revenu de base ne peut être que la distribution d'un «surplus» généré par cette coopération. Or le surfer ne coopère pas: il est donc subventionné par les autres (notamment les travailleurs), ce qui n'est pas juste.

Pour les «neutralistes», l'argent redistribué sous forme de revenu de base n'est pas un «surplus» social généré par le travail ou la coopération, c'est une sorte d'héritage que nous lèguent les générations précédentes:

Quand on demandait au prix Nobel d'économie américain Herbert Simon quelle était la part de notre revenu attribuable à notre travail présent, il répondait: "Je suis très généreux si je vous dis 10%."

Le reste s'explique par le travail du passé, les infrastructures, les inventions... C'est un cadeau ! Par exemple, si Edison n'avait pas domestiqué l'électricité, votre revenu serait moindre. L'idée du revenu universel, c'est de partager plus équitablement ce cadeau.»

En d'autres termes, une partie du revenu de ceux qui travaillent serait illégitime et devrait être partagé entre tous, quelle que soit sa façon de vivre.

Cette approche est contestée. Pour certains auteurs, l'allocation universelle est immorale dans la mesure où elle n'exige aucune «réciprocité», ce principe constitutif du lien social. Même si l'on peut comprendre qu'un surplus produit par la société (présente et passée) puisse être distribué, la moindre des choses est que les bénéficiaires donnent quelque chose en échange à cette société: du travail, des activités bénévoles, des oeuvres artistiques... Le surfer ne serait qu'un parasite.

Un revenu de "participation"?

Certains auteurs ont donc proposé de tempérer le principe d'inconditionnalité attaché au revenu universel. L'économiste britannique Anthony Atkinson, décédé ce 1er janvier, a proposé un «revenu de participation» versé à ceux qui exercent une activité «socialement utile»: travail, aide aux personnes dépendantes, recherche active d'emploi, formation, bénévolat... Mais une telle proposition ne détruirait-elle pas la précieuse simplicité du revenu universel? Qui dit conditionnalité, fût-elle faible, dit contrôle, bureaucratie, arbitraire administratif, paternalisme... Dans le schéma d'Atkinson, qui serait assez légitime pour décider de ce qui est «socialement utile» et ce qui ne l'est pas? Ou pour faire le tri entre les travaux qui risquent de concurrencer les emplois publics normalement rémunérés et les autres?

Le philosophe André Gorz, «figure de l'Obs», promoteur du revenu d'existence (après l'avoir contesté) s'était lui aussi penché sur ce casse-tête. [Sa conclusion](#): l'inconditionnalité de l'allocation universelle lui semblait la seule voie possible. Si le revenu d'existence était alloué en échange d'une «contre-prestation», son sens en serait altéré, considérerait-il:

Seule son inconditionnalité pourra préserver l'inconditionnalité des activités [bénévoles, artistiques, culturelles, d'entraide] qui n'ont tout leur sens que si elles sont accomplies pour elles-mêmes.»

Si Philippe Van Parijs se passionne pour ce débat éthique, il reste pragmatique:

Si pour avancer, il faut accepter l'idée de réciprocité, pourquoi pas: je ne suis pas un puriste. S'il est politiquement plus facile d'avancer avec l'exigence de participation, allons-y. De toute façon, les contrôles étant impossible, ils disparaîtront d'eux-même.»

Il se dit adepte du principe «Maya», «*Most advanced yet achievable*»: proposer des projets les plus avancés possible, mais qui restent politiquement praticables. «*L'essentiel, c'est d'améliorer le sort des gens qui ont le moins.*» Tant pis pour les surfers de Malibu.

Pascal Riché